

# COTISATIONS 2020-2021

Sans passeport

## JUDO - JU JITSU

	Cours	Licence	Passeport	Total	chèques (3 mois consécutifs) + chèque licence	2 chèques (2 mois consécutifs) + chèque licence
BABY JUDO	176€	40€	/	216€	59€	88€
MINI à POUSSINS	186€	40€	/	226€	62€	93€
BENJAMINS ET MINIMES	196€	40€	/	236€	66€	98€
CADETS à SENIORS	206€	40€	/	246€	69€	103€
CEINTURES NOIRES	186€	40€	/	226€	62€	93€
GRUPE HAUT NIVEAU du directeur sportif		40€	/	40€		

## TAÏSO - SAMBO

	Cours	Licence	Total	3 chèques (3 mois consécutifs) + chèque licence	2 chèques (2 mois consécutifs) + chèque licence
TAÏSO GYM DOUCE et SAMBO	156€	40€	196€	52€	78€
TAÏSO SPORT SANITÉ et SPORTIF - 3 cours max	176€	40€	216€	59€	88€

### MODES DE REGLEMENT

Pour tous les règlements versement séparé du montant de la licence (40€)

Chèques

Aides aux loisirs de la CAF

Chèques CE

Chèques vacances/Espèces

Prélèvement

REDUCTIONS (sur le tarif des cours) COVID-19 : remise exceptionnelle de 20€ pour les réservations en 2020/2021 des adhérents de la saison 2019/2020	30€
2ème ADHERENT	50€

1, 2 ou 3 encaissables sur des mois consécutifs pour toute inscription faite avant le 31 octobre  
Un chèque de caution sera déposé et non encaissé en attente du virement de la CAF  
Un chèque de caution sera déposé et non encaissé en attente du chèque CE

Pour toute inscription faite avant le 31 octobre :

- A partir de 2 inscriptions : échelonnement sur 6 mois avec frais de prélèvement de 1€ par mois
  - A partir de 3 inscriptions : échelonnement sur 9 mois avec frais de prélèvement de 1€ par mois
- En cas de frais de rejet de prélèvement, la somme sera imputée sur les prélèvements ultérieurs

**LA TOTALITE DE LA COTISATION EST PAYABLE A L'INSCRIPTION**

**SEULS LES COURS SONT REMBOURSABLES EN CAS D'ARRET DUEMENT JUSTIFIE**



## HORAIRES 2020-2021

**Applicables du 16/12/2020 au 20/01/2021**  
**Pour les mineurs uniquement.**

~~DOJO P. CAGLIONE  
5, rue des Fauvettes~~

**DOJO M. CERDAN  
229, av. de la Maladrerie**

[judopoissy@wanadoo.fr](mailto:judopoissy@wanadoo.fr)

site internet : [www.judo-poissy.fr](http://www.judo-poissy.fr)

La fermeture, jusqu'à nouvel ordre, du Dojo P.Caglione et la limitation des effectifs par cours, afin de respecter les protocoles sanitaires qui nous permettent de reprendre nos activités, nous obligent à remanier profondément nos horaires.

**Tous les cours auront lieu désormais au Dojo M. Cerdan.**

Certains cours ont dû être regroupés, d'autres déplacés... Nous avons bien conscience que cela n'est pas idéal, mais c'est la seule solution, pour le moment, pour que nous puissions nous retrouver sur les tatamis ! Nous espérons que cette situation sera momentanée, et que nous pourrons très vite retrouver un fonctionnement normal.

Nous comptons sur votre compréhension

Le JJJ POISSY

## JUDO

<b>BABY JUDO (NES EN 2017&amp;2016)</b>		
Samedi	13h00-13h45	M. CERDAN

<b>BABY JUDO (NES EN 2015)</b>		
Samedi	13h45-14h30	M. CERDAN

<b>MINI-POUSSINS (NES EN 2013-2014)</b>		
Mercredi (2014)	14h00-14h45	M. CERDAN
Mercredi (2013)	14h45-15h30	M. CERDAN
Samedi (2013-2014)	14h30-15h30	M. CERDAN

<b>POUSSINS (NES EN 2011-2012)</b>		
Lundi (2012)	17h30-18h15	M. CERDAN
Lundi (2011)	18h15-19h00	M. CERDAN
Mercredi (2012)	15h30-16h15	M. CERDAN
Mercredi (2011)	16H15-17H00	M. CERDAN

<b>BENJAMINS (NES EN 2009-2010)</b>		
Mercredi	17h00-18h00	M. CERDAN
Vendredi	18h00-19h00	M. CERDAN

<b>MINIMES (NES EN 2007-2008)</b>		
Mercredi	17h00-18h00	M. CERDAN
Vendredi	18h00-19h00	M. CERDAN

<b>CADETS à SENIORS (NES EN 2006 et avant)**</b>		
<b>** MINEURS UNIQUEMENT et ATHLETES HAUT NIVEAU (sur liste dérogatoire)</b>		
Mercredi	18h00-19h30	M. CERDAN
Vendredi	18h00-19h30	M. CERDAN

## JU-JITSU & SAMBO

<b>MINIMES à SENIORS (NES EN 2008 et avant)**</b>		
<b>** MINEURS UNIQUEMENT et ATHLETES HAUT NIVEAU (sur liste dérogatoire)</b>		
Mardi	18h00-19h30	M. CERDAN
Jeudi	18h00-19h30	M. CERDAN

### **DOSSIER D'INSCRIPTION :**

- Formulaire d'inscription.
- Formulaire licence.
- 1 certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du judo « En compétition » (ou Ju-Jitsu ou sambo ou gymnastique d'entretien).
- La totalité de la cotisation (se référer à la feuille de cotisation).
- Judo : passeport sportif en cours de validité (sauf pour le baby-judo).
- Nouvel adhérent : 2 photos d'identité.
- Ancien adhérent avec renouvellement de passeport : 1 photo d'identité.
  
- Offre de parrainage : se renseigner au secrétariat